Tarifs 2027 des différentes formules en fonction des prestations pour chaque catégorie **(pour un véhicule avec le pilote et le copilote – pour une moto avec le pilote)**					
Formules	**Prestations**	**Catégories**			
		Auto avant 1945	**Auto de 1945 à 1997 et d'exception**	**Moto avant 1997**	**Pack Club** (à partir de 10 autos)
A	Rallye du samedi	40 €	**95 €**	40 €	
B	Circuit du dimanche	30 €	**60 €**	30 €	
C	Rallye du lundi		**55 €**	30 €	
D	Rallye du samedi et circuit du dimanche	70 €	**140 €**		115 €
E	Rallye du samedi, circuit du dimanche et rallye du lundi	95 €	**175 €**	85 €	140 €
Accompagnateur autre que le copilote : **25 €** le samedi et **35 €** le lundi					

Retrouvez la fiche d'inscription et le règlement général pages ci-dessous.
(Ces 2 documents sont à renvoyer)

Veuillez remplir la fiche ci-dessous et le règlement général du Circuit Historique de Laon en LETTRES CAPITALES.
Une fiche par équipage (1 véhicule + 1 pilote + 1 copilote).

- Journée du samedi :
Deux rallyes touristiques nommés A ou B sont proposés, (ne pas confondre avec les formules). Ils sont identiques mais en sens inverse. Cochez sur la fiche d'inscription le rallye touristique de votre choix.

- Par véhicule inscrit le samedi :
Livret d'accueil, plaque rallye, roadbook, cadeaux, 2 collations, 2 lunchs, 2 boissons et 2 coupes de champagne.

- Par véhicule inscrit que le dimanche :
Plaque rallye, verre de l'amitié à l'Hôtel de Ville.

- Par véhicule inscrit que le lundi :
Plaque rallye, 2 collations et cocktail de clôture du 36e Circuit Historique de Laon.

- Accompagnateur (s) :
* Par accompagnateur le samedi : 1 collation, 1 lunch, 1 boisson et 1 coupe de champagne.
* Par accompagnateur le lundi : 1 collation et cocktail de clôture du 36e Circuit Historique de Laon

La date limite des inscriptions est fixée au **Dimanche 25 avril 2027.**

Un accusé de réception vous sera envoyé avant la manifestation avec votre N° de plaque.

Association de la MONTÉE HISTORIQUE DE LAON "Hauts-de-France"

36e Circuit Historique de Laon et de l'Aisne « HAUTS-DE-FRANCE » Les 15, 16 et 17 mai 2027

AUTO de 1945 à 1997 et d'Exception

N° plaque de rallye
Attribué par ordre de réception
Ne rien inscrire ci-dessous

Date de réception de l'inscription
_ _ _ _ / _ _ _ _ / _ _ _ _

NOM : …… **PRÉNOM :** ……

N° : …… RUE : ……

CODE POSTAL : …… VILLE : ……

PAYS : …… Tél : ……

Email : ……

Remplir une fiche par véhicule			
Marque	……	N° d'immatriculation	……
Type	……	Genre	……
Cie d'assurance et N° du contrat	……	Date de validité du contrôle technique	……
Année	……	Puissance - Cylindrée	……

Nom et Prénom du pilote	……		
Date du permis de conduire	……	N° du permis de conduire	……

Vous avez le choix entre différentes formules (voir tarifs et prestations 2027).

				Tarif
Entourer la formule choisie : **A B C D E**				……, 00 €
Accompagnateur autre que le copilote (Cocher le samedi et/ou le lundi) *	Samedi : **25 €**	☐	Nombre : ……	……, 00 €
	Lundi : **35 €**	☐	Nombre : ……	
			Total à régler	……, 00 €

Samedi, 2 rallyes touristiques (A et B) sont proposés : ils sont identiques, mais en sens inverse, à ne pas confondre avec les formules. Cochez le rallye touristique de votre choix : Rallye touristique **A** ☐ ou Rallye touristique **B** ☐

RÉGLEMENT : (*Cocher votre mode de règlement)*

NOM : …… **Prénom :** …… **Date du règlement :** _ _ / _ _ /_ _ _ _

Chèque ☐ Chèque payable en France et à établir à l'ordre de : *L'Association de la Montée Historique de Laon*

Virement ☐ Les participants de la Communauté Européenne peuvent régler par un virement **IBAN**
FR76 1027 8026 4900 0337 7664 551 CMCIFR2A (joindre copie du virement)

PayPal ☐ Utiliser l'option « **Entre proches** » et joindre une copie du virement.

Merci de renvoyer cette fiche et le règlement général complétés avant **le dimanche 25 avril 2027** à l'adresse suivante :

Association de la Montée Historique de Laon
9 rue du Bourg, BP 513 – 02000- Laon **Tel : 03 23 79 83 58** **Mail : circuit-historique-laon@orange.fr**

Association de la Montée Historique de Laon

(Association Loi 1901)

Règlement général du Circuit Historique de Laon des 15, 16 et 17 mai 2027

Article 1

L'Association de la Montée Historique de Laon organise les **15, 16 et 17 mai 2027** dans le cadre de l'Article R 331-18 du Code du Sport, une manifestation d'automobiles et de motocyclettes anciennes comprenant des parcours dans le département de l'Aisne et un défilé dans la ville de Laon.

Article 2 – Véhicules admis.

La manifestation est ouverte aux automobiles et motocyclettes fabriquées jusqu'au **31 décembre 1997**, sauf dérogation exceptionnelle.
Les candidatures seront examinées par un comité de sélection, chargé de limiter le nombre de véhicules retenus dans chaque catégorie. Les caractéristiques mécaniques devront impérativement correspondre à celles d'origine.
Les véhicules non immatriculés ne pourront en aucun cas participer.
À titre exceptionnel, certaines automobiles ou motocyclettes produites après la date limite, mais présentant un intérêt historique ou technique particulier, pourront être admises sur décision du comité d'organisation.
La date de clôture des inscriptions est fixée au **25 avril 2027**. Une priorité sera accordée aux véhicules les plus anciens.
L'Association de la Montée Historique de Laon se réserve le droit de refuser tout véhicule qui ne correspondrait pas à l'esprit de la manifestation..

Article 3 – Obligations

Les participants devront se conformer aux prescriptions du **code de la route, des arrêtés municipaux** de la ville de Laon ainsi qu'aux **articles de ce présent règlement.** Toute infraction constatée, indépendamment de la sanction pouvant être prise par les autorités compétentes, sera sanctionnée par les organisateurs. **Tout véhicule devra être muni de gilets de sécurité, d'un triangle de pré-signalisation et d'un extincteur. Il est interdit de masquer ses plaques d'immatriculation.**

Article 4 – Assurances

Le participant reste seul responsable des dégâts matériels occasionnés à son véhicule, à tous autres biens et des blessures envers des tierces personnes, cela n'étant en aucun cas de la responsabilité de l'organisation. C'est au participant de vérifier auprès de son assureur qu'il est bien couvert pour ce type de manifestation ; le participant reste seul responsable vis-à-vis de ses passagers, la responsabilité de l'organisateur n'étant pas engagée sur ce point. Les organisateurs souscriront une police d'assurance couvrant la responsabilité civile de l'organisateur, de toute personne qui prête son concours à l'organisation avec l'accord de l'organisateur et des participants conformément à l'Article L 331-10 du Code du Sport.

Article 5 – Publicité –Droits à l'image

Les organisateurs se réservent le droit de prendre les accords qu'ils jugent utiles avec les marques publicitaires de leur choix. Toutes autres publicités que celles décidées par les organisateurs est formellement interdite sauf accord express de ceux-ci.
Par leur inscription, les participants s'engagent à renoncer à tout droit à l'image sur les photographies et films réalisés par l'Association de la Montée Historique de Laon lors des trois jours de la manifestation pour toute utilisation qu'elle jugera nécessaire et ce sans limitation dans le temps.

Article 6 – Vérifications

Les participants devront se présenter à l'accueil prévu par l'organisation les 15, 16 et 17 mai 2027 de 9h à 10h impérativement, munis de leur permis de conduire, de leur carte grise (ou document équivalent pour les étrangers), de leur police d'assurance, pour recevoir les documents nécessaires au bon déroulement de la réunion (roadbook, programme, plan du circuit, informations touristiques etc.…) ainsi que la plaque de rallye qui leur sera attribuée.

Article 7 - Déroulement de la manifestation

La manifestation devra se dérouler dans les traditions de courtoisie et d'amabilité qui sont de règle entre les amateurs de voitures anciennes.

Article 8 - Accès au Circuit Historique de Laon, le dimanche 16 mai 2027 :

Seules les voitures et motos inscrites pour la manifestation et ayant apposé la plaque de rallye sur le véhicule, pourront avoir accès au défilé le dimanche 16 mai 2027. **Les participants ne pourront en aucun cas dépasser la vitesse de 50 km/h en ville basse et 30 km/h en ville haute**, de plus les véhicules devront se présenter au parking à l'heure précise qui leur sera indiquée.

Article 9 - Engagements

La participation ne sera validée qu'après règlement des droits d'inscription avant le **25 avril 2027**.
Pour tout désistement notifié avant le **25 avril 2027**, **un remboursement partiel de 30 % pourra être envisagé**, afin de couvrir les frais déjà engagés par l'association.
Pour tout désistement intervenant après cette date, ou en cas de non-participation à la manifestation, quelle qu'en soit la cause, **aucun remboursement** ne sera accordé.

Article 10 - Classement

Il ne sera pas établi de classement, ni effectué de chronométrage.

Article 11 - Vérifications

Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le comité d'organisation regroupant les responsables de l'Association de la Montée Historique de Laon, les décisions seront sans appel, et une participation aux frais d'organisation, plaques, assurances, repas, etc.…sera demandée aux participants.

Date : …….. **Nom :** …….. **Prénom :** ……

Ecrire la mention **« Lu et approuvé »** **Signature :**